

## Tarifs & Conditions Générales de Ventes

### Les tarifs catalogue :

Formation inter-entreprises (coût Jour/stagiaire) : 390 € nets de taxes pour les formations "commerciales" - 450 € pour les formations "management"  
Formation intra-entreprise et formation individuelle : adaptée et personnalisée, formation sur mesure = nous contacter : 02.32.18.63.85

### Les barèmes de prix

La société BD Conseil est exonérée de TVA sur la formation professionnelle continue (Art. 261.4.4 a du CGI).  
Les coûts incluent les supports et le matériel pédagogiques pour les formations dans nos locaux. Les repas ne sont pas compris dans le prix de la formation.  
Pour les formations réalisées en extérieur : les frais de déplacement du formateur ainsi que les frais de location de salle et de matériels pédagogiques sont précisés dans la convention et sont facturés en sus.

### Les documents contractuels

Pour chaque action de formation, une convention et ses documents contractuels sont adressés en deux exemplaires dont un est à retourner par le Client revêtu d'une signature et du cachet de l'entreprise.  
Le délai de validité de l'offre a une durée de trois mois.  
Toute modification ultérieure fera l'objet d'un avenant à la convention.  
La feuille de présence est adressée avec notre facture après la formation.  
Une attestation de participation est fournie à la fin de la formation.

### Les modalités de règlement

#### Prise en charge par votre OPCO :

Il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO. L'accord de financement doit être communiqué avant le début de la formation. Dans le cas contraire, BD Conseil se réserve la possibilité de facturer la totalité des coûts de la formation au client. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par BD conseil au Client.

#### Prise en charge par le Client :

Un acompte de 30% sera à régler à la signature de la convention, le solde en fin d'action sur présentation de la facture. En cas de non-paiement de la facture dans un délai de trente jours à compter de sa date de réception : Indemnité forfaitaire de recouvrement : 40 € - Pénalités de retard : 2,5%

### Les cas de report ou d'annulation

#### Du fait de la société BD Conseil :

Nous nous réservons la possibilité d'annuler ou de reporter la date de la formation si les effectifs sont insuffisants pour permettre sa conduite pédagogique dans l'intérêt des participants. Dans ce cas, l'entreprise sera informée dans les plus brefs délais. Une nouvelle date sera proposée en accord avec le client.

#### Du fait du client : Un empêchement est toujours possible.

- Formation inter-entreprises : Si nous sommes informés 20 jours avant la date prévue du début de la formation, nous reporterons selon nos contraintes respectives votre inscription sur une autre session. Après ce délai, un report ou une annulation donne lieu à une facturation de 140 € net de taxes/jour de formation pour frais de dossier. Le remplacement de la personne ayant reporté ou annulé est accepté.
- Formation intra-entreprise : Si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date prévue de la formation, une indemnité de 30 % de la valeur totale de la formation sera facturée au client, si l'annulation intervient moins de 14 jours, 100% du montant de la formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire. Un report intervenant moins de 14 jours avant la formation donnera lieu à une facturation de 140 € net de taxes pour frais de dossier.

### La confidentialité

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise au Client.

Tous les supports de cours et outils présentés sont strictement confidentiels. Ils ne pourront en aucune manière être divulgués, reprographiés et utilisés à des fins autres que de porter à la connaissance des participants les informations nécessaires à la formation. Les stagiaires s'engagent à respecter la propriété intellectuelle de BD CONSEIL.

### Le Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018 (« RGPD »)

Dans le cadre de la mise en conformité Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018 (le « RGPD »), BD Conseil met à jour ses conditions générales de vente et sa politique de protection des données.

Vos données personnelles collectées font l'objet d'un traitement manuel à des fins d'informations, de prospection, de suivi et de satisfaction de nos clients et sont destinées à notre Pôle commercial. Elles sont conservées cinq ans après le dernier contact client et trois ans après le dernier contact prospect ; uniquement accessibles après identification au personnel de BD Conseil.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, d'effacement, d'oubli, d'un droit à la portabilité, de restriction concernant vos données personnelles. Vos données ne sont jamais vendues à des tiers.

Toute demande devra être transmise par voie postale à BD Conseil – 31 rue Eustache de la Quérière - 76100 ROUEN - Vous disposez enfin d'un droit de réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).